

civile, de faire passer une auto saisine sur une clause d'insertion pour les marchés publics du conseil général: «*j'apporte ma pierre à l'action territoriale et c'est une intervention en cohérence avec les projets de la Mes*». De telles collaborations doivent être compatibles avec le sens porté par une telle structure. C'est donc en tant qu'entrepreneurs référés à un projet stratégique que les responsables de la Maison d'économie solidaire dialoguent avec les institutions.

Des dynamiques de structuration permanentes

Les hommes passent, les institutions demeurent. Pour poursuivre ce travail de mise en cohérence et protéger l'ensemble des risques que feraient courir à la Maison d'économie solidaire l'excès de personnalisation de sa gouvernance, une évolution de la SCIC est à l'étude. Rachid Cherfaoui laisserait ses fonctions de président directeur général actuelles, pour assurer une fonction

politique de président, fonction de représentation et d'orientation des projets. Nadine Patrelle, actuelle directrice adjointe, deviendrait la directrice générale et serait responsable de la logistique des fonctionnements et des productions internes. Entre jaillissement des idées, permanence des structures et anticipation de l'avenir, il s'agit d'adapter les formes de gouvernance à la complexité d'un développement durable intégrateur des relais et des transmissions utiles.

De l'insertion au développement local et de la recherche au développement durable, c'est toute la palette des plus values de l'économie sociale qui se décline au sein de la Maison d'économie solidaire du Pays de Bray. S'ancrer au Pays de Bray pour mieux s'inscrire dans le monde, c'est sans doute le message déjà ancien du poète navigateur Bernard Moitessier après l'une de ses circumnavigations: «*C'est le port d'où l'on part et celui où l'on revient qui donne sens à un périple autour de la terre*⁽¹⁰⁾». ● **Jean-Luc Souchet**

(10) *Bernard Moitessier, La Longue Route, Arthaud, 1971.*

L'institut Godin

Entrepreneurs, chercheurs et acteurs de l'économie sociale et solidaire associés dans une démarche de recherche-action

En 2005, Jean-Pierre Girard, doyen de l'UFR de sciences économiques de l'université Jules-Verne impliqué dans le projet, propose à la Mes d'accueillir un étudiant en master d'économie, Nicolas Chochoy. Il souhaite réaliser son mémoire autour d'une recherche sur les initiatives qu'elle abrite. L'intérêt et les enjeux d'un tel partenariat apparaissent très vite. Quand cet étudiant s'engage dans une thèse de doctorat, la région Picardie appuiera la démarche de ce doctorant en l'engageant comme chargé de mission sur l'économie sociale et solidaire. Des idées sont en germe.

Constatant le rôle économique et la réussite concrète des organisations relevant de l'économie sociale et solidaire, certains entrepreneurs commencent à exprimer en effet «*le besoin d'innover afin de garantir la pérennité des pratiques solidaires au sein de leurs entreprises et par là même, assurer l'avenir de leurs structures*»⁽¹⁾. Partant de ce constat, une expérimentation débute en septembre 2006. Elle débouche

(1) *Interlocuteurs du projet : Rachid Cherfaoui, président, par ailleurs président directeur général de la Maison d'économie solidaire du Bray (SCIC), Jean-Pierre Girard, vice-président, par ailleurs enseignant chercheur et doyen de la Faculté d'Economie et de Gestion d'Amiens, Nicolas Chochoy, directeur de l'Institut Godin, par ailleurs doctorant en sciences économiques. Présentation de l'institut www.institutgodin.fr*

sur la création de l'association « *Institut Jean-Baptiste André Godin* »⁽²⁾ le 18 juin 2007. Nicolas Chochoy, en phase terminale de sa thèse d'économie, devient alors le directeur de cet organe mutualisé de recherche et développement en économie sociale et solidaire.

Cette structure originale associe des entrepreneurs, des universitaires et des acteurs institutionnels territoriaux pour travailler à concevoir les produits, les protocoles et les concepts de l'économie sociale et solidaire de demain. Elle se donne pour champ dans un premier temps la Picardie. Des projets d'extension de son activité au niveau transrégional, national et européen ne sont pas écartés.

A la base de la démarche que l'Institut met en acte, il y a la sélection par les entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire de thèmes qui, dans le cadre du développement économique de leur entreprise, peuvent faire l'objet d'une recherche en matière économique ou juridique. Sur les travaux de recherche et de développement ainsi repérés sont affectés des étudiants, accompagnés, du côté de l'université par un directeur de recherche – maître de conférences ou professeur – et du côté de l'entreprise par « *un référent entreprise* », identifié comme tuteur de recherche.

Cette recherche s'inscrit obligatoirement dans le cadre d'une thèse validée par les écoles doctorales de référence ou par un master-2. Elle participe à l'obtention de ces diplômes. Le sujet de thèse de chacun des doctorants doit entrer dans le cadre défini par le conseil d'administration de l'association Institut Godin, en accord avec les écoles doctorales de référence. Il est également validé par un conseil scientifique constitué de personnalités non adhérentes à l'association. L'Institut Godin met comme condition à son habilitation que soient mises en avant des pratiques solidaires dans le développement et la recherche de nouveaux produits ou protocoles.

Chaque travail de recherche pour lequel une aide spécifique est apportée à l'étudiant, a pour vocation, outre un élargissement universel des connaissances, de bénéficier aux entreprises adhérentes. Pour construire la cohérence globale des démarches portées et animées par l'Institut Godin, chaque doctorant encadre quatre ou cinq étudiants en master et s'assure que leur approche

Les objectifs de l'Institut Jean-Baptiste André Godin

- Développer les programmes de recherche des organisations qui mettent en œuvre des pratiques d'économie solidaire.
- Accueillir des étudiants de master 1 et master 2 ainsi que des doctorants dans le cadre de leur projet de recherche.
- Mettre en relation étudiants et organisations dans le cadre de stages.
- Mutualiser la recherche des organisations adhérentes.
- Rechercher des solutions innovantes pour le développement des organisations adhérentes.
- Valoriser la recherche en économie sociale et solidaire.
- Bonifier la rémunération des étudiants en stage et en thèse.



© Franek Rousset

△ Le pavillon central du Palais social, édifié par Jean-Baptiste Godin, l'un des pionniers de l'économie sociale.

Institut Jean-Baptiste Godin

6, Rue des hautes cornes
80000 Amiens

03 22 72 49 53
institutgodin@gmail.com
www.institutgodin.fr

met bien en évidence la plus value des pratiques solidaires dans chacun de leurs travaux spécifiques. Le 27 novembre 2008, un tableau de bord des outils d'observation et d'évaluation des pratiques solidaires est proposé aux entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire à l'occasion d'une journée d'étude réalisée par l'Institut.

L'ensemble des productions labellisées « *Institut Godin* » (mémoires de 3^e cycle, thèse, communication, produit spécifique...) doit être mutualisé et diffusé auprès de tous les adhérents. Le co-financement des bourses des étudiants par les entreprises et l'Institut Godin doit rendre lisible les engagements dans ce système et légitimer leurs dif-

férents acteurs. Le public visé par cette association est constitué par les entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire, les chercheurs universitaires, les étudiants (en économie, en droit, en sociologie... etc.), ainsi que toutes les personnes physiques ou morales intéressées et sensibles aux pratiques solidaires. ●

Jean-Luc Souchet

(2) Du nom du fondateur du Familistère, Jean-Baptiste André Godin, fils d'un artisan de village, serrurier lui-même, parfait autodidacte et génial entrepreneur. De socialiste et fouriériste, Godin devient réformiste et expérimentateur parce qu'il est convaincu qu'un progrès social peut accompagner le progrès technique et scientifique ; il veut ainsi concilier les moyens de créer les conditions du progrès avec la quête de valeurs absolues, le travail, la solidarité, l'équité, la liberté, le devoir. Voir article pages 13 et suivantes.